

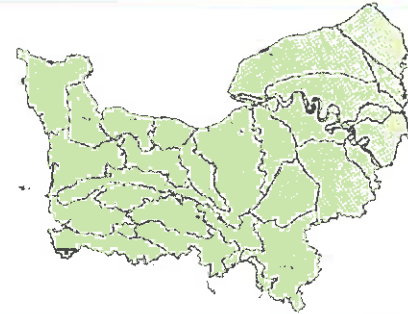


Le Pic noir

(Dryocopus martius)

RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

Le Pic noir est l'un des plus grands Pics européens. Son plumage est entièrement noir, sauf une calotte rouge chez le mâle, qui se retrouve uniquement sur la nuque chez la femelle. C'est un oiseau forestier, au tambourinage très sonore, qui affectionne les grands massifs boisés.



HABITAT DE L'ESPÈCE

Le Pic noir est typiquement forestier.

→ Il affectionne les forêts où il trouvera de grands arbres pour sa nidification. Toutes les essences lui conviennent, tant feuillues que résineuses.

→ Il est à la fois végétarien et insectivore. Les fourmis constituent une part importante de son alimentation. Il est également friand d'insectes xylophages (larves de coléoptères) et de chenilles. Les arbres morts et dépérissants sont donc des lieux de nourrissage important. Il prospecte également les souches des coupes à blanc.

→ Sa méfiance naturelle nécessite une certaine tranquillité au printemps, qu'il trouve couramment en forêt privée.

Description

- **Identification** - Aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque pour le mâle, plus discrète pour la femelle.

- **Biométrie** - Taille : 45 cm - Envergure : 70 cm - Poids : 300 à 350 g

- **Comportement** : Ses moeurs diurnes permettent de l'observer en journée, mais il est très méfiant.

- **Vol** - Rectiligne, légèrement ondulant.

- **Indice de présence** -

Chant caractéristique : le Pic noir picasse ou pleuleute.

Fourmilières attaquées pour son alimentation (mais cela peut aussi être le cas pour le Pic vert).

Tambourinage : long, de 1,5 à 3,5 secondes, avec une cadence de 20 coups par seconde.

Arbres attaqués à leur base. Bois morts au sol « déchiquetés ».

- **Nid** - Le nid est dans un trou creusé dans le tronc d'un arbre. Localisé entre 5 et 15 m de haut. Ouverture légèrement ovale. Diamètre de 10 cm.

- **Nidification** - Les couples se forment dès janvier. La femelle pond 3 à 5 oeufs qu'elle couve 12 à 14 jours. L'envol des jeunes commence vers 4 semaines.

Intérêt écologique

→ Le Pic noir est une espèce nicheuse sédentaire protégée au niveau national, et inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux comme espèce d'intérêt communautaire (4236 - Natura 2000).

Il apparaît dans 5 ZNIEFF en Haute-Normandie ; dans 13 ZNIEFF et 1 site Natura 2000 en Basse-Normandie. Il est assurément beaucoup plus présent.

→ Il contribue aux grands équilibres forestiers en régulant notamment les populations de scolytes des résineux ou de chenilles défoliatrices.

→ De très nombreuses autres espèces cavernicoles utilisent ses trous abandonnés (rapaces, écureuils, chauves-souris, martres, insectes ...)



Copeaux Pic Noir

Le Pic noir



© Christophe PERELLE



Notes de terrain :

GESTION DE L'ESPÈCE

Objectif général de gestion

Maintenir les massifs forestiers, qu'ils soient feuillus ou résineux, tout en conservant une quantité significative d'arbres sénescents, à cavités et morts.

Gestion sylvicole

Les modes de traitements en préparation à la **conversion** des taillis et taillis-sous-futaie, en **futaie régulière feuillue** ou en **futaie irrégulière feuillue ou mixte** sont favorables à l'espèce.

- ↳ Les **futaies résineuses** participent activement au stock alimentaire du Pic noir.
- ↳ Le maintien d'une mosaïque de peuplements de futaie sans préférence particulière ne pose pas de problème pour l'espèce.



- ↳ La phase de **régénération, artificielle ou naturelle**, à l'échelle des unités de gestion de nos forêts normandes n'a aucun impact sur l'oiseau qui se déplace sur plusieurs dizaines d'hectares.



Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

- ↳ Laisser sur place une quantité de bois mort significative.
- ↳ Éliminer l'utilisation de tout produit agropharmaceutique, contre les insectes notamment.
- ↳ Limiter la fréquentation des zones de nidification entre avril et mai.



FAVORISER

Futaie mixte irrégulière

- ↳ Rechercher le maintien de la structuration verticale du peuplement.
- ↳ Abandonner au vieillissement quelques arbres à l'hectare.



Des **exploitations forestières interrompues d'avril à mai dans les gros bois**, période pendant lesquelles les jeunes sont dans les nids.

Remarque : période de montée de sève de toute façon défavorable à l'exploitation des feuillus.



A EVITER

- ↳ Evolution des peuplements vers le **taillis simple**.



Des **ilots de vieillissements et/ou arbres morts ou arbres à cavités** doivent être maintenus en proportion raisonnée.



Variante « réserve intégrale »

- ↳ Abandon de la récolte de bois qui se dégrade sur pied ou au sol.



Remarque importante : Les cavités de Pic noir, peuvent également ensuite servir à d'autres espèces notamment comme nichoir. Parmi les bénéficiaires de ces cavités on peut citer en Normandie le Pigeon colombin.